

voisins & voisines

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**
Brivazac-Candau



37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 20 56 74 29 cqbc33@gmail.com

<https://www.quartier-brivazac-candau.fr/>

Rédaction-Mise en Pages : Emmanuelle Bignon - Damien Bonnard - Dominique Burtin - Aurélien Denis - Michel Lechanoine - Christian Pujolle - Frédérique Robert

Illustrations : Damien Bonnard - Christian Pujolle - Frédérique Robert

Impression : ACS D Tirage en 1240 ex.

Jun
2026

153

Le Mot du Président

Depuis notre numéro de mars, les élections municipales ont eu lieu. Il ne nous appartient pas d'en commenter les résultats. On peut simplement regretter que le taux de participation (à peine 54 % au deuxième tour) y fut très faible et trouver dommage que la politique locale ne mobilise pas plus les consciences. C'est pourtant là que commence notre qualité de vie.

Pourtant, la très bonne tenue de notre vide grenier qui s'est déroulé le 12 avril montre ce besoin que nous avons tous de convivialité autour de nous, dans notre quartier, dans notre ville.

Depuis ce vide grenier, nous avons, après réflexions, décidé d'entreprendre la campagne d'adhésions malgré nos faibles moyens. Il nous semble, effectivement, important de vous consulter sur les sujets d'environnement et de cadre de vie pour déterminer nos plans d'actions.

Ainsi, l'association des parents d'élèves de l'école Jules Ferry a proposé ces dernières années des expérimentations de rue scolaire. Avec cette association et l'école, nous pensons qu'il faut maintenant pérenniser quotidiennement ces dispositifs importants pour l'avenir des mobilités urbaines sur lesquelles nous devons interroger nos comportements.

Par ailleurs, un projet d'arrêté introduisant des restrictions sur les vols de nuit à l'aéroport de Bordeaux est actuellement soumis à consultation sur le site du ministère des transports. Cet arrêté privilégie les intérêts économiques aux dépens du cadre de vie et de la santé des riverains de l'aéroport. Vous avez jusqu'au 30 juin 2026 pour donner votre avis sur le site du ministère. Vous trouverez dans ce numéro un article détaillant ce sujet. Vous trouverez également sur notre site les liens utiles pour participer à cette consultation.

Enfin, nous préparons également un apéritif musical qui se déroulera le samedi 27 juin au parc Lavielle. Nous proposerons également, à ceux qui le souhaitent, d'amener leur pique-nique pour prolonger ce moment entre voisines et voisins.

Prochainement

**27 juin
à partir de 19 h
Parc Lavielle
Apéritif Musical**



Au programme :

- un apéritif offert
- de la musique pour danser ou à écouter
- de bons moments entre « voisins&voisines »
- une buvette

pas d'inscription, venez nombreux avec votre panier pique nique pour prolonger ce bon moment

plus d'infos en page 2

Dominique et Yvon Bouyer : au revoir et merci

Le club des Heures Claires, créé en mars 1985, vient de clôturer son existence. Finie donc cette association en tant que telle. Pour autant, un collectif issu de celle-ci ne se résigne pas à son effacement et souhaite, coûte que coûte, poursuivre ses activités.

Suite à discussion avec le comité de quartier, une entente est trouvée. Ainsi, une nouvelle commission est créée afin d'intégrer en son sein, le collectif qui conservera son identité Heures Claires.

La transmission de l'association a été réalisée le samedi 7 mars en présence d'élus, de nombreuses personnalités du quartier, d'associations et d'amis.

Monsieur Yvon Bouyer, dernier président des Heures Claires, et son épouse, Dominique, saluent et remercient bien sincèrement toutes les personnes connues qui n'ont pas pu être invitées à cette manifestation solennelle, conviviale et amicale.

Edition 2026 du vide-greniers

Un ciel incertain nous accompagna, lors de la traditionnelle installation de nos tables en ce dimanche 12 avril. Des bras généreux étaient là, comme de coutume, pour nous permettre d'offrir à nos fidèles exposants la meilleure table... C'est toujours réconfortant de voir la disponibilité de toutes ces petites abeilles qui œuvrent intuitivement au service du groupe.

Huit heures trente, le vide-greniers commence à prendre forme. A l'accueil Nathalie et Claire régulent les arrivants inscrits, pour leur affecter un numéro de table et les autoriser à rentrer sur la piste pour décharger leurs voitures. L'accès au parc s'est déroulé plutôt tranquillement cette année, même si nous aurons noté le petit embouteillage habituel des véhicules tardant à dévoiler le trésor de leurs greniers...

Petit dix heures, la voie est libre pour les transactions les plus audacieuses (ne pas oublier les pièces de 50 cts ça peut toujours servir) sous un ciel encore clément, la « cinquième avenue » du Rond Point se noircit vite et restera généralement fréquentée tout le matin.

L'équipe « sono » avait, au préalable, investi le site en positionnant des enceintes en profondeur, pour limiter les zones blanches. Raison pour laquelle une musique d'ambiance allait doucement s'inviter dans les travées, pour accompagner les chalands.

Comme à son habitude notre vide-greniers allait permettre à nos exposants, de présenter la vitrine de ce que nous pouvons entasser dans nos greniers au cours d'une vie.

Impressionnant. Mais longue vie aux vide-greniers pour nous débarrasser de ces petits vêtements d'enfants, de ces CD bien rangés, de ces disques vinyles, de ces collection de verres anciens et je préfère m'arrêter là pour ne pas froisser le vendeur de skis ni celui d'encyclopédies, ni tous les autres.



Donc du temps a passé, toujours au sec, mais midi se profilant, il était temps pour le comité de sortir les tables apéritives devant la buvette et de concocter derrière le comptoir le célèbre Rosé-Pamplemousse accompagné de ses agapes. Le président ayant annoncé au micro que le Rosé n'attendait plus que vous, la fréquentation devant la buvette

devint évidente. Comme tous les ans, ce fut l'occasion pour les exposants et nous, membres du Comité, d'échanges agréables.

Mais la faim devait avoir son mot à dire, car les sandwiches proposés, furent l'objet d'une demande toute particulière...



Nous arrivons maintenant en début d'après-midi, la sono distille toujours son fond d'ambiance, les chalands déambulent à nouveau, le ciel mitigé joue les prolongations (ouf).

Mais, passé seize heures, la météo moins engageante accélère le repli de certains riverains et, vers dix-sept heures, les travées se sont bien clairsemées.

Là encore, la solidarité des petites mains des exposants, allait grandement nous aider à ranger tables chaises au plus vite, car les premières gouttes timides (on ne les remerciera jamais assez d'avoir joué le jeu) firent leur apparition.

En résumé, ce fut un vide-greniers fréquenté, avec 90 exposants environ, soit notre moyenne, avec un temps couvert « sage » qui aura permis aux riverains de retrouver, à l'occasion, leurs voisins, de passer une bonne journée, de faire quelques affaires, mais malheureusement, pour certains, de rentrer plus chargés qu'au matin. Ce sont des choses qui arrivent !

A l'année prochaine.

Activités CA CQBC

06/03/2026 : Rencontre avec association de défense du patrimoine (3 membres CA CQBC) ;

07/03/2026 : Pot de départ de la famille Bouyer ;

12/03/2026 : Commission animation CQBC ;

04/04/2026 : Assemblée Générale Fédération (2 membres CA CQBC) ;

20/04/2026 : Conseil d'Administration CQBC ;

24/04/2026 : Assemblée Générale Maison des Associations (1 membre CA CQBC) ;

27 juin : Fête du quartier

Les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Imaginez : la douceur des soirées de début d'été, des lampions, une ambiance champêtre, des rires et des discussions animées... C'est l'occasion idéale de faire une pause, de se retrouver entre voisins, amis, ou de faire connaissance avec ceux que l'on croise habituellement en vitesse dans la rue. Pour les nouveaux habitants, c'est aussi le moment parfait pour s'intégrer et découvrir la chaleur de notre comité !

Une surprise musicale vous attend ! Votre comité a concocté une belle surprise avec le groupe Blue Story qui viendra animer la soirée. Laissez-vous porter par la musique, un verre à la main, et profitez de l'instant.

Au programme : un punch maison (et une version sans alcool) vous sera offert pour trinquer au début de l'été, des tables et chaises seront installées pour ceux qui souhaitent prolonger la soirée en pique-niquant sur place, et une buvette sera à votre disposition pour vous rafraîchir. Pensez à apporter votre verre pour limiter les déchets. Sinon, un gobelet consigné sera disponible à la buvette pour 1 € (remboursé à la restitution).

Alors, venez nombreux, avec votre bonne humeur, vos enfants, vos voisins, et pourquoi pas, un petit quelque chose à grignoter pour partager un moment gourmand ! C'est simple, il vous suffit de venir, pas besoin d'inscription...

Venez avec votre panier « pique nique » afin de prolonger ce moment et de partager votre saucisson ou salade composée avec vos amis, voisins ou nouvelles connaissances. Nous mettrons à votre disposition des tables et des chaises. Vous trouverez à notre buvette de quoi arroser votre repas avec ou sans alcool. L'ambiance sera assurée par de la musique et vous pourrez danser ou chanter selon vos envies.

Le Parc Lavielle, d'hier à demain

Le parc Lavielle est l'héritage du parc du château Fanning Lafontaine.

Ce château remonte au XVIII^e siècle, il est acquis en 1820 par le Baron Jean Auguste Sarget. Le château était alors utilisé comme résidence secondaire et le domaine viticole s'étendait sur l'espace occupé, maintenant, par la clinique mutualiste.



M. Fischer, paysagiste, qui est également celui du château Tauziat à Gradignan, a été mandaté pour la conception du parc et on peut imaginer que l'alignement d'arbres à proximité de la clinique et les cyprès chauves du parc ont été plantés à cette époque.

En 1959, le château et le domaine sont vendus à l'union mutuelle de Gironde pour la construction de la clinique mutualiste. Par la suite, plusieurs secteurs ont été revendus à des promoteurs pour la construction d'habitations (groupe d'habitation Fanning Lafontaine et lotissement allée Georges Brassens).

Dans les années 1990, le parc Lavielle a été créé pour préserver les cyprès chauves (arbres provenant des marais du Mississippi). Et depuis, tous les habitants du quartier bénéficient d'un espace public pour jouer, trouver de la tranquillité ou faire la fête.

Malgré un accès libre, les espaces à l'arrière du parc appartiennent toujours à la mutualité de Gironde ou à la faculté de Bordeaux. Ces espaces ont un intérêt public et méritent des projets d'aménagements avec transmission de propriété à la ville de Pessac ou à la métropole de Bordeaux.

Afin de construire un projet d'extension du parc Lavielle, le comité de quartier souhaite engager une réflexion collective en intégrant l'avis de tous les usagés.

L'organisation d'une soirée débat est envisagée avant la fin de l'année.

A suivre ...

Plus d'informations sur le château Fanning Lafontaine sur le site des passeurs de mémoires de Pessac : <http://passeurmemoirepessac.free.fr/>



Mobilisation citoyenne

L'intensification de l'utilisation de la piste secondaire 11/29 de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac suscite une vive inquiétude parmi les riverains. Historiquement marginale, cette trajectoire est devenue un couloir de survol majeur, impactant lourdement des zones densément peuplées. Face à cette dégradation du cadre de vie, l'association citoyenne « Nuisances 11/29 » sonne l'alarme et appelle à une mobilisation générale.

Pour répondre à la grogne des riverains, les autorités ont lancé une Étude d'Impact selon l'Approche Équilibrée (EIAE). Si l'État reconnaît enfin l'existence d'un problème majeur lié au bruit, les solutions avancées par le Préfet restent largement insuffisantes. L'étude repose notamment sur des indicateurs de « bruit moyen » lissés sur l'ensemble de l'année. Or, cette méthode de calcul masque complètement la réalité vécue au quotidien :

- Des pics sonores brutaux lors de chaque passage d'avion.
- Une répétition incessante des vols, de jour comme de nuit.
- Une concentration des nuisances sur des périodes précises qui gâchent la vie des habitants.

L'autorité indépendante de contrôle (l'ACNUSA) partage ce constat et demande l'utilisation d'indicateurs plus fidèles au quotidien des riverains. Malheureusement, le plan d'action actuel privilégie la rentabilité économique des compagnies aériennes au détriment de la santé publique. Les mesures proposées reposent sur une modernisation hypothétique des flottes d'avions, sans jamais limiter le nombre réel de vols ni modifier l'usage abusif de cette piste secondaire.

L'exposition chronique aux nuisances aériennes à basse altitude n'est pas un simple problème de confort, c'est un enjeu sanitaire majeur. Les professionnels de santé de l'association rappellent que les seuils recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont largement dépassés. En effet l'OMS recommande des seuils maximums de 45 dB le jour et de 40 dB la nuit, alors que nous subissons des nuisances de plus de 65 dB (selon les données remontées par la sonde acoustique située à Pessac) à chaque passage d'avion

concernant plus de 71 000 riverains. Cette agression sonore et environnementale continue entraîne des conséquences graves et documentées :

- Troubles du sommeil et psychologiques : Fatigue chronique, stress intense, anxiété, irritabilité et risques accrus de dépression.
- Risques cardiovasculaires : Liens directs établis avec l'augmentation de l'hypertension artérielle et des risques d'infarctus.
- Pollution de l'air : Rejets massifs de particules fines et d'oxydes d'azote qui aggravent l'asthme et les bronchites chroniques, notamment chez les enfants scolarisés sous les trajectoires.

Comment agir ? Faites entendre votre voix avant le 30 juin !

Le moment est décisif et les citoyens disposent de leviers pour faire reculer la Préfecture. Une consultation publique sur les vols de nuit est actuellement ouverte jusqu'au 30 juin 2026. C'est l'occasion unique d'exprimer votre désaccord et d'exiger des restrictions de vol protectrices.

Pour participer, déposez dès aujourd'hui votre avis sur la plateforme officielle : rendez-vous sur notre site internet et suivez les liens. Quelques arguments clés sont proposés par la fédération de quartiers de Pessac.

Rejoignez le mouvement : Adhérez et manifestez !

L'association Nuisances 11/29 obtient déjà des victoires. Ainsi, avec la Fédération des Syndicats et Comités de Quartiers, elle a obtenu la décision de justice forçant la Préfecture à lever le secret sur des documents d'exploitation de la piste. Des municipalités comme Pessac soutiennent désormais officiellement et financièrement le collectif. Mais pour peser face aux lobbys aéronautiques, le nombre fait la force. En adhérant à l'association, vous donnez du poids juridique et politique aux revendications communes.

Ne subissons plus en silence. Un grand rassemblement populaire est organisé le samedi 13 juin 2026 à 15 h 00 au Grand-Théâtre de Bordeaux.

Venez nombreux, en famille et avec votre bonne humeur, pour rendre ces nuisances visibles et exiger des autorités qu'elles protègent enfin notre santé !

Un dimanche à Saint Macaire

En ce beau dimanche du 26 avril, nous étions vingt quatre habitants ou voisins du quartier à nous retrouver devant l'école pour une virée touristique à Saint Macaire, cité médiévale, à quelques encablures de Langon, en bordure de Garonne, là où l'effet de la marée s'estompe.

A 9 h 30, tout le monde est installé dans le bus dans lequel nous n'avions que l'embarras du choix pour trouver place. A l'issue d'un court trajet, notre chauffeur, Valentin, nous dépose vers 10 h 30 devant la porte de Benaugue à



C'est la première fois que le comité organise de telle sortie touristique. Les participants semblaient heureux de cette journée. Il faut croire que l'idée était bonne et on peut regretter de n'avoir pas été plus nombreux à en profiter. A n'en pas douter, l'expérience sera reconduite.

Saint Macaire, une des entrées de la cité médiévale. Le temps de garer son bus et de nous rejoindre, la visite peut commencer.

Notre guide, Jean Marie, a le double avantage d'être un ancien maire de la commune et surtout un grand amoureux de Saint Macaire qui n'a plus beaucoup de secrets pour lui et il nous en dévoilera un grand nombre. Nous apprenons que Ligéna, pendant l'antiquité, a été baptisée Saint Macaire (Sent Macari en gascon) dont le nom vient de Makarios, un moine grecque venu évangéliser la région. C'est son statut de commune, obtenu au XII^e siècle qui autorisera la construction des remparts. Au moyen-âge, la ville devra sa prospérité au commerce du vin au point de surclasser Langon située en face sur la Garonne.

Accompagnés des commentaires de Jean Marie, nous déambulons dans la cité en admirant les maisons avec leur fenêtres à meneau, appartenant autrefois aux riches négociants, la place à arcades du mercadiou ou encore ce qu'il reste du cloître et l'église Saint Sauveur.

Saint Macaire est une cité médiévale habitée par des « vrais gens » contrairement à beaucoup de « plus beau village de France », qui ressemblent plutôt à des musées.

La rénovation de la ville a démarré au milieu des années soixante avec l'idée que ces maisons d'hier pouvaient être habitées aujourd'hui. Notre guide, Jean Marie, a participé activement à cette réhabilitation, d'abord comme jeune du village sur certains chantiers, puis comme maire. Ainsi, les volets de la cité sont ouverts toute l'année et on y trouve même des logements HLM,



pourvus de tout le confort moderne et avec des fenêtres à vitraux !

Vers 12 h 30, nous ne savons pas tout de Saint Macaire mais beaucoup plus qu'en arrivant. Il est temps d'aller manger. Nous traversons le village en sens inverse pour retrouver la porte de Benaugue où se trouve notre restaurant « Le Médiéval ». L'accueil y est chaleureux et le menu de bon goût.

Le repas terminé, il reste un peu de temps avant de repartir. Quartier libre est déclaré. Certains choisissent un banc au soleil pour attendre le départ. D'autres profitent du beau temps pour repartir à la découverte du village. Un groupe se retrouve au bas de la cité et s'aventure jusqu'à la Garonne qui, aux belles heures de Saint Macaire, passait au pied des remparts et se trouve maintenant à cinq cents mètres. Le cours de la Garonne ne semble pas avoir toujours été un long fleuve tranquille. Puis 16 h arrive gentiment, tout le monde se dirige vers la porte de Benaugue où nous attend le bus qui nous ramènera à Pessac.

Campagne d'adhésions

La campagne d'adhésions a démarré. Il s'agit d'un moment important pour discuter avec vous des améliorations que nous pourrions proposer et défendre auprès de la mairie.

Vos cotisations sont indispensables pour financer ce bulletin, entreprendre nos actions de défense du quartier et pour vous proposer, dans les meilleures conditions, des animations gratuites ou à tarif très réduits.

Si vous n'avez pas pu rencontrer nos équipes, vous pouvez adhérer par Hello Asso en suivant le lien donné par le QR Code ci-contre.

Merci pour votre soutien

